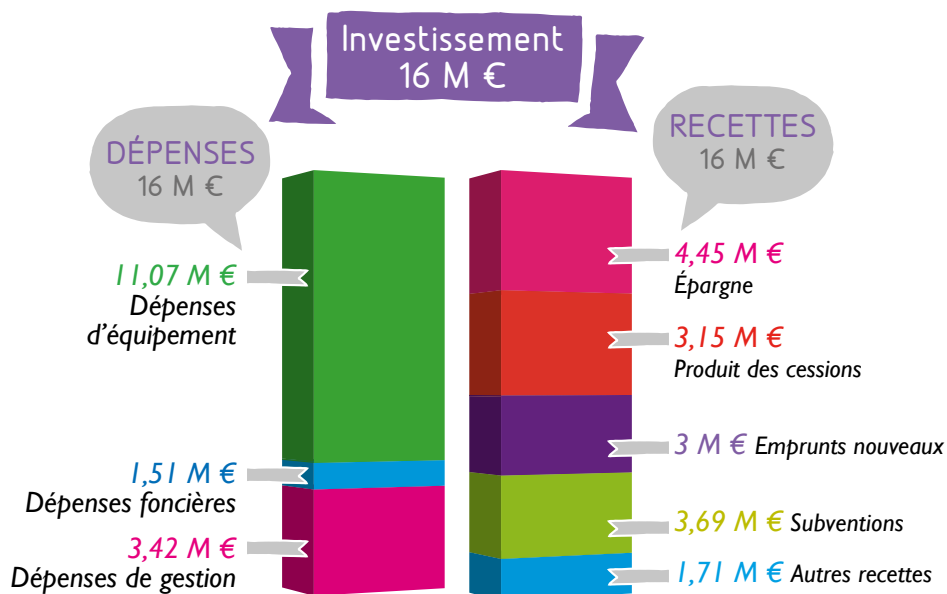
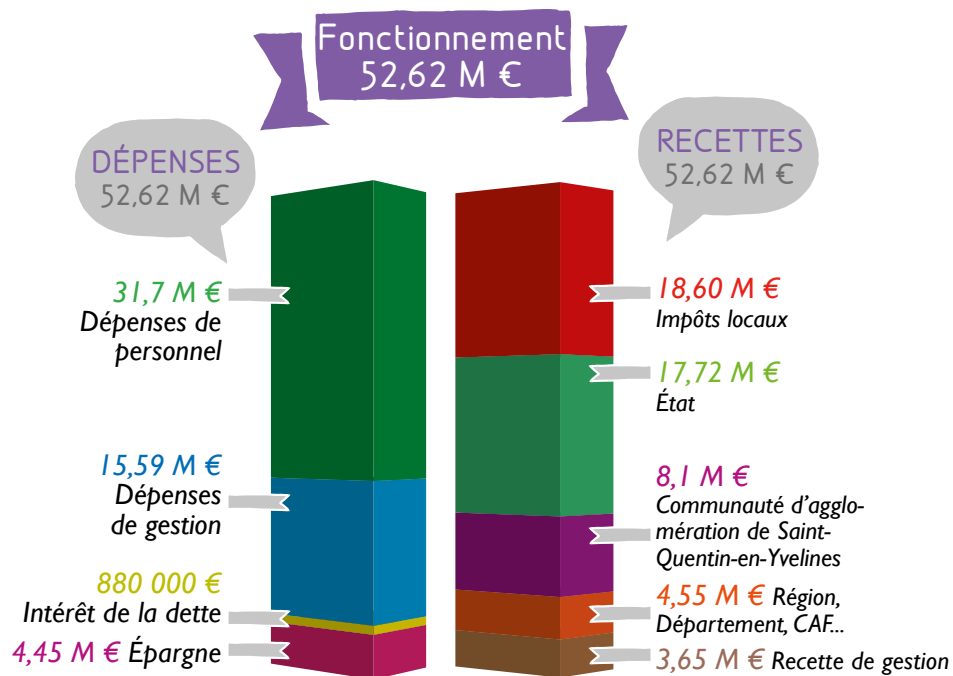




MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

La section de fonctionnement regroupe toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. Les dépenses concernent les frais de personnel, les fournitures, l'eau, l'électricité, les intérêts de la dette, ou encore des prestations de service. Les recettes proviennent des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), de l'Etat (dotations), de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Caisse d'Allocation familiale, des produits des services municipaux payants, ou encore des participations du Conseil Départemental des Yvelines ou de la Région Île-de-France...

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel pour des projets de construction, d'entretien ou d'équipement en matériels.



BUDGET 2017

La Jeunesse au cœur des orientations budgétaires

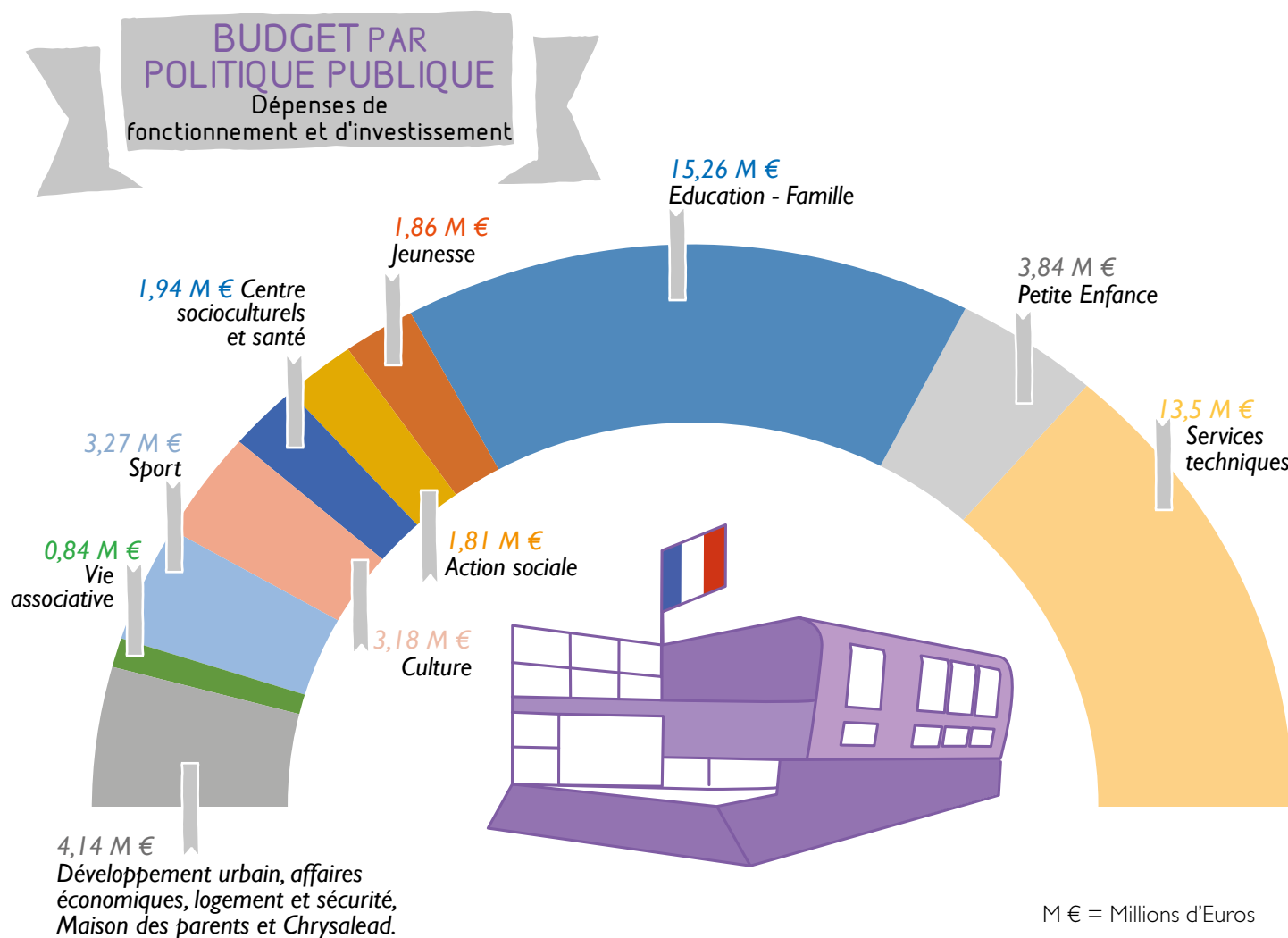
Pour l'année 2017, la Ville maintient son engagement dans les priorités du mandat. Les orientations politiques sont de maintenir un haut niveau d'investissements, de fournir un service public de qualité aux usagers et de produire un effort particulier sur les priorités municipales que sont l'éducation, l'enfance, la Petite Enfance et la Jeunesse. La nouveauté inscrite dans le budget 2017 est la création d'un Pôle Prévention / Sécurité pour améliorer le vivre-ensemble.

Le conseil municipal a adopté le budget 2017 lors de la séance du conseil municipal du 13 décembre, en respectant les priorités du mandat.

La Ville renouvelle son engagement pour une pression fiscale stable en n'augmentant pas le taux des impôts locaux.

Le budget adopté présente une section de fonctionnement de 52,6 M € avec un solde positif de 3,5 M € pour compléter les investissements 2017

avec 16 M €. Les budgets de la Merise, du Grenier à Sel et de la pépinière et village d'entreprises Chryslead sont intégrés au budget 2017 pour un montant de 1,6 M €.



Pour améliorer le service public rendu aux Trappistes, la Ville poursuit sa politique d'investissement

Enfouissement de la RN10

La signature du protocole d'accord pour le financement de la requalification de la RN 10 a eu lieu le 14 décembre en l'Hôtel de ville.

Le conseil municipal avait approuvé le protocole d'accord le 16 novembre. L'enfouissement de la RN 10, sous maîtrise d'ouvrage de l'État, permettra la diminution des nuisances, l'amélioration de l'insertion urbaine et paysagère, une meilleure sécurité des usagers et un accès

fluidifié. La Ville participe au financement du projet à hauteur de 2 millions, pour un coût total de 95 M €. L'année 2017 est consacrée aux dernières études de réalisation. Les travaux commenceront en 2018.

Dans un deuxième temps, l'aménagement du plateau urbain sera mis en œuvre par la commune. La Ville participera à hauteur de 14,3 M € (540 000 € engagés dès 2017), pour un budget total de 22 M €.



Signature du protocole d'accord pour le financement de la requalification de la RN 10, en présence (de gauche à droite) de M. Serge MORVAN, Préfet des Yvelines, M. Guy MALANDAIN, Maire de Trappes-en-Yvelines, M. Jean-François CARENCO, Préfet de la Région Ile-de-France, M^{me} Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, M. Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines, M. Michel LAUGIER, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, M. Benoît HAMON, Ancien Ministre, Député des Yvelines.

Enfance et Jeunesse

Pour les secteurs éducation-enfance, jeunesse, petite enfance, maison de la parentalité et réussite éducative, la Ville termine l'équipement de toutes les classes élémentaires en vidéoprojecteurs interactifs. Les écoles seront sécurisées avec la mise en place de visiophones et de portes automatiques. Les travaux d'investissement concernent la réfection de l'école maternelle Flaubert, la construction de l'école rue Sénard, le réaménagement de l'aire de jeux Thorez et de la crèche Gavroche.

Projet prévisionnel de l'école rue Sénard.



Cadre de vie

Des travaux importants de voirie sont prévus dans la ville, notamment la création d'un accès de bus pour la piscine J. Monquaut, la création d'un nouvel accès à l'école Montaigne et une rénovation du marché des Merisiers.

Sport et culture

Installation d'un Work-Out en extérieur, travaux d'étude au Stade Gravaud, travaux à la salle de spectacle la Merise.

Solidarité-Santé

Les travaux de mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée continuent afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les bâtiments publics, étude sur l'agrandissement de l'espace solidarité Paul Langevin.